

Qualité de l'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie du bâtiment

CONTACT	
Pays	France
Enquête	Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie du bâtiment
Service enquêteur responsable	Institut National de la Statistique et des Études Économiques Direction des Études et des Synthèses Économiques Département de la Conjoncture Division des Enquêtes de Conjoncture
Année de référence des données	2007
Date de réalisation de ce bilan	Mars 2008

METHODOLOGIE	
Population de référence	20 000 entreprises du bâtiment
Base de sondage	Le répertoire Sirene, qui contient toutes les entreprises situées sur le territoire français, restreint aux entreprises de plus de 10 salariés.
Taille de la base de sondage	20 000 entreprises
Caractéristiques de la base de sondage	Numéro d'identification de l'entreprise, adresse, contact, code d'activité principale, nombre d'employés et chiffre d'affaires.
Mise à jour de la base de sondage	Annuelle
Méthode d'échantillonnage	Sondage stratifié selon le nombre d'employés et le chiffre d'affaires. Strate exhaustive : entreprises de plus de 500 salariés. Renouvellement une fois par an ou tous les deux ans : - Nettoyage de l'échantillon : élimination des entreprises cessées, qui sont devenues hors champ, et des petites entreprises mauvaises répondantes, intégration des nouvelles grandes entreprises ; - Complètement de l'échantillon : tirage aléatoire d'entreprises suivant un sondage stratifié sans remise.
Taille de l'échantillon	2 500 entreprises
Taux de couverture	47 % en pourcentage du chiffre d'affaires des entreprises du secteur.
Couverture sectorielle	En NAF rév. 2 l'enquête couvre les secteurs : 41.2, 43.2, 43.3, 43.9.
Précision	De 2 à 3 points de solde d'opinion.
Taux de réponse	Par rapport au nombre d'entreprises interrogées : 72 % (moyenne annuelle 2007) Par rapport au chiffre d'affaires des entreprises interrogées : 70 % (moyenne annuelle 2007)

Traitement de la non-réponse	Méthode de l'échantillon constant : pour les questions qualitatives, la réponse à l'enquête m-1 est reportée en cas de non-réponse à l'enquête m pour l'exploitation provisoire de celle-ci. Pour l'exploitation définitive de l'enquête m-1, une réponse intermédiaire entre les réponses aux enquêtes m-3 et m est, s'il y a lieu, imputée aux entreprises non-répondantes.
Redressements et pondérations	Le redressement par pondération se fait en deux étapes : <ul style="list-style-type: none"> - Pondération primaire qui permet l'agrégation des résultats au niveau de la strate à l'aide, suivant les questions, du chiffre d'affaires ou de l'effectif salarié ; - Pondération secondaire qui permet d'agréger des strates entre elles en utilisant des données issues des EAE, suivant les questions, le chiffre d'affaires ou l'effectif salarié.
Périodicité	Mensuelle
Mode de collecte	Postale ou par internet depuis juin 2007.
Période de collecte	3 premières semaines du mois de l'enquête.
Diffusion	4 jours ouvrables avant la fin du mois de l'enquête.
Compléments d'information	Les données de la dernière enquête disponible sont provisoires. Elles sont révisées lors de la publication de l'enquête suivante pour tenir compte notamment des réponses reçues tardivement.